

Dons de la société populaire de Condrieu (Rhône), lors de la séance du 3 fructidor an II (20 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la société populaire de Condrieu (Rhône), lors de la séance du 3 fructidor an II (20 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 306-307;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22157_t1_0306_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Nous ne resterons jamais immobiles. La société montagnarde d'Aramon aura toujours l'œil actif sur les malveillans. Les fourneaux salpêtriers travailleront nuit et jour avec rapidité. L'agriculture tirera seulement du sein de la terre sa subsistance, et le surplus servira aux frais de la guerre. L'artiste prépare ses bras pour détruire les tyrans, tandis que ses enfants sont en activité sur les frontières.

Une offrande de 100 pistoles, jointe à 8 marcs d'argenterie pour la construction d'un vaisseau de ligne dans le département du Gard, a été envoyée à nos frères de Nismes. Grand nombre de chemises, vieux linge, charpie, cuivre, 54 marcs d'argenterie servant au ci-devant culte, 5 cloches jointes à 12 marcs d'argenterie, avoient précédé cette offrande. Quoique peu fortunés par la mortalité des oliviers et les dégradations causées par les inondations du Rhône, notre zèle ne se ralentit pas. La patrie doit tous ces avantages à l'anéantissement de l'athéisme, au progrès de la saine philosophie et à la continuation de la présence du citoyen Borie dans notre département. Un jeune élève vient de partir pour l'école de Mars; grand nombre de nos jeunes citoyens se disputoient à l'envi cet honneur.

Daignés donc, législateurs philosophes, continuer vos immortels travaux. Développés à l'Univers entier la justice d'Aristide, la sagesse de Socrate et vous trouverez pour votre défense dans la commune d'Aramon autant de Brutus que l'on peut y compter de citoyens.

PANSIER (*présid.*), BERNARD (*secrét.*), AVEZ (*secrét.*).

h

[*Les membres composant la sté popul. et républ. de Condrieu (1), à la Conv. s.d.*] (2)

Citoyens représentans,

Souffrant sous la tyrannie, des hommes de notre canton se levèrent; la majorité suivit leur impulsion et notre société s'accrut en hommes, en connoissances et en courage. Elle ne se flatera pas de ce qu'elle a fait; peu d'autres n'ont émis de vœu révolutionnaire comme elle; des hommes de son sein furent persécutés, mais le temps et votre courage les firent triompher. L'intention du peuple, la vôtre, était faussement rendue par les hébertistes; la société combattit ce système, elle eut des ennemis puissants qui firent trembler la majorité et persécutèrent des sages; mais, revenant de sa stupeur, cette majorité se leva, et, peu de temps avant la découverte des complots d'Hébert, elle se débarrassa de l'intrigue malgré les efforts de sa rage. Vous nous avés fait triompher en anéantisant ce parti destructeur de toute moralité; vous avés plus fait, vous avés guéri les blessures faites à la révolution par Hébert, qui révoquait l'existence divine; vous l'avés reconnue, comme notre intelligence la reconnaissait. Vous l'avés dévelo-

pée, et nos âmes, dégagées de l'esclavage et de la superstition, guidées par le flambeau de la raison dont vous avés jettés les premières lumières, braveront toute attaque phisique et morale.

Empêchés autant qu'il vous sera possible aux faux zéloteurs de disputer : ils obscurcissent la raison. Détournés les poignards dirigés contre la liberté et ses défenseurs. Nous n'avons pu parer les coups portés contre Robespierre et Collot Dherbois mais nous avons veillé de plus près leurs ennemis et les vôtres. C'est à vous de les faire poursuivre, de les arracher de leurs repaires et d'en purger la terre de la liberté, afin que vous viviez pour l'anéantissement de la tyrannie et le triomphe de la République démocratique. Fait en séance tenante à Condrieu le [*un blanc*] l'an II^e de la République une indivisible et démocratique.

Enemond CHAPRE (*vice-présid.*), MOUTON (*secrét.*), THEVENON (*secrét.*).

P.-S. Les dons faits par notre société ne sont pas portés sur les bulletins. En voici l'état détaillé. Veuillez les y rétablir.

Liberté, égalité, triomphe de la République ou la mort !

Extrait des minutes du comité révolutionnaire du canton de Condrieu, département du Rhône.

Magazin général [dc] distribution
Armée des Alpes Effait mobilier
Egallité, liberté.

Le 27 pluviose l'an II de la République françoise une indivisible et démocratique 2 heure de relevé, je, commissaire des guerre de I^e classe employer à l'armée des Alpes, sur la réquisition qui m'a été faite par le cytoyen Darc, garde-magazin, de procéder à la virification d'effait arrivés de Condrieu, me sui randu audit magazin où ile m'a été présenté une letre écrite par le présidant et les membre du comité révolutionnaire de Condrieu, par laquel il annonce 4 caisse contenant 553 chemise, 59 draps de lit, 35 paire de soullier, 3 chapaux, 7 mouchoir, 3 nape, une veste et une cullothe. Je sur le champ fait ouvrir les dit caisse en présance du cytoyen Darc, et ile a été reconnu qu'elle renfermion I^o 553 chemise, dont 315 d'homme bonnes, 225 médiocres et 13 de famme, dont 6 bonnes, et 7 en mauvès état. 2^o qu'au lieu de 59 draps de lit annoncé, ils sont né réellement trouvé que 57, dont 36 bon et 21 mauvais. D'où il résulte un défusit des 2 draps. 3^o 35 pairre de soulliers dont une vieillie. 4^o 3 serviette dont 2 [et] un essueye main. 5^o 7 mouchoir de poche. 6^o 3 chapaux. 7^o une veste blanche uniforme. 8^o une culotte uniforme. 9^o un gilet tricot de soye. Tous lesquelle effait ay remis à la garde du cytoyen Darc qui san né charger et serat tenu dant donné respicé à la commune de Condrieu. Et a signier avec mois. Fait et arrêté à Grenoble les jour, mois, ans que dessus.

Renomedon et Nadaut.

Tous les effait énoncé dont (*sic*) le procès-verbal de autre part ont été déposer au maga-

(1) District de la campagne de Commune-Affranchie, Rhône.

(2) C 318, pl. 1291, p. 13 à 16. Bⁱⁿ, 6 fruct. (suppl^h).

zain général de distribution de l'armée. Grenoble, le 8 vantos l'an segond de la République françoise et démocratique. L'inspecteur des effets mobiliers chargé par interain (*sic*) de la gestion du magazin général de distribution de l'armé. Signier H. Darc.

Pour copie conforme GABERT (*présid.*), MAIGRE (*secrét.*).

Je soussigné Mathurin Thévenon, huissier demeurant à Condrieu, ayant fait don à la patrie de la finance de mon office d'huissier à la cy-devant douanne de Lyon, dont la société populaire en adresse procès-verbal comme ayant reçu le don, je fait quittance à la trésorerie nationale de cette finance de 2 000 livres; autorize à retirer des mains de Goin, secrétaire-général de l'hôtel d'Argenson, rue du Chantier au Marais, toutes les pièces dont il est chargé de ma part. A Condrieu le 24 nivos l'an II de la République françoise une indivisible et démocratique.

THEVENON.

Vu à la municipalité de Condrieu et certifié que Thévenon, qui a signé, est vraiment huissier cy-devant réuni à la douanne. Condrieu le 28 nivose l'an 2 de la République française et démocratique.

A. BONNAUD (*maire*).

Liste des effets donné par la commune de Condrieu, district de la campagne, département du Rhône.

Deux soldats fournis dans le mois de décembre 1792 (vieux stil) reçu dans les chasseurs de la section du Louvre de Paris, alors à Toulouse. La société souffrait de ce que les hordes espagnoles menaçoient notre liberté. La 1^e levée n'était pas décrétée. Coust. 800 liv.

Dons patriotiques des sans-culottes qui n'étoient pas sujet, montant à plus de 700 liv.

Envoy de la société à la Convention, dont les bulletins ont fait mention : 1 500 liv. en espèces, une croix d'or estimée 120 liv. ...espèces formant vers les 9 liv.; une paire de boucles d'argent estimée 20 liv. : en tout cy. 1 649 liv.

Don fait à la patrie dans la société d'une finance de notaire liquidée à 1 191 liv. 16 s. et d'une pension appelée tontine, capital et intérêt 400 liv.

La municipalité a remis ce don Don de la finance d'un autre office de notaire (Odrax) de valeur de 6 à 700 liv. Le juste millieu cy 650 liv.

La cession est scy-jointe Don à la patrie fait à la société de la finance de la charge d'un huissier à la cy-devant douanne de Commune-Affranchie, montant à 2 000 liv.

Dons volontaires pour les fraix de la guerre, faits, tant dans la société qu'à la municipalité. Versé dans la caisse du district 20 900 liv.

Cy joint l'extrait de la lettre portant réception du commissaire des guerres de Grenoble 551 chemises bonne qualité données pour nos frères d'armes, soit à la société, soit au comité révolutionnaire à Commune-Affranchie 3 306

liv. 57 drap de lit bonne qualité à 12 liv. pièce. 684 liv. 41 s. 65 d. 19 paires souliers piqués et autres à 7 liv. p^{ce} 133 liv. Il y avait des chapeaux, vestes et culottes pour 40 liv.

Le tout a été envoyé au magazin militaire de Grenoble.

617 liv. convertis en souliers et chemises donnés à nos frères d'armes du bataillon des costes maritimes, qui en manquaient lors de leur passage au retour du siège de Toulon 617 liv.

Nos frères leur donnèrent en outre, suivant la liste tenue par la municipalité, 90 chemises à 5 liv. 450 liv., 44 paires souliers à 6 liv. 264 liv., 17 paires de bas à 2 liv. 34 liv., 27 chapeaux à 5 liv. 135 liv., 5 habits d'uniformes à 50 liv. pièce 250 liv., 6 culottes, 5 vestes, 2 paire de guêtres, 8 mouchoirs de poche, 5 cols, 4 paires de gants de valeur en tout 100 liv.

soit un total de 1 850 liv.

Outre ces dons, nos frères ont partagé leur table, et l'ont pareillement partagé aux chasseurs de la montagne pendant leur 2 mois de séjour, et les malades traités gratis [*ce qui porte le total à*] 34 303 liv. 16 s. 40 fusils, des sabres et gibernes donné en mars, estimés 2 400 liv., 15 fusils donné par les frères Depuis père, et dont ils n'ont point voulu de payement, à 50 liv. 750 liv., 13 sabres 72 liv., 5 gibernes 25 liv., 39 habits d'uniformes 950 liv., 12 vestes 72 liv., 14 paires de culottes 186 liv., 8 paires de guêtres 40 liv.,

Total 38 800 liv. 16 s.

222 marcs d'argenterie et galons provenant des cy-devant églises de Condrieu et des communes environnantes où les principes de raison ont été porté et par la société et par les membres du comité révolutionnaire... Argenterie

La société a veillé à la confection du salpêtre. Elle en a fourni... 30 quintaux.

Elle a les moyens d'en faire 3 quintaux par décade. Tel est l'état des dons fait à la patrie. La société ne compte pas ce qu'elle a fait pour les indigents mais elle compte pour beaucoup les pertes du sang de ses frères.

Roidot, sans-culotte de Condrieu, fait capitaine et puis chef de brigade, mort couvert de blessures au millieu des hordes espagnole; Largé, surnommé Jean Bard, aussi sans-culotte de Condrieu, fait d'abord capitaine, ensuite chef des tirailleurs au siège de Mayence, à présent commandant de brigade, blessé mortellement en combattant les rebelles de la Vendée. La mort et les blessures seront vengées.

Enemond CHAPRÉ (*vice-présid.*), MOUTON (*secrét.*).

Nous, membres du comité révolutionnaire du canton de Condrieux, certifions l'état cy-dessus sincère et véritable, ce 25 messidor l'an 2^e de l'ère républicaine.

GABERT (*présid.*), MAIGRE (*secrét.*).

Nous, membres du conseil municipal de la commune de Condrieu, certifions l'état cy-dessus sincère et véritable dans la partie qui a été régie par nous. En scéance publique, cedit jour, mois et an.

FONT (*off. mun.*), PEILLON (*off. mun.*), A. BONNAUD (*maire*), CHASSAGNIEUX (*secrét.*).